



Rentrée 2026 en Lot-et-Garonne :

Moins 11,5 postes dans le premier degré

Moins 27 postes dans le second degré

INACCEPTABLE ! AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

Ces annonces sont scandaleuses. Elles intensifient la casse de l'école publique, en Lot-et-Garonne comme dans tout le pays.

Quand les effectifs baissent, le gouvernement en profite pour supprimer des postes et quand les effectifs augmentent, les moyens demeurent insuffisants pour accompagner la hausse. A cela s'ajoute le manque criant d'enseignants remplaçants et d'AESH, d'AED...

Ce sont nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves qui vont encore se dégrader.

Cette dégradation profite à un enseignement privé largement financé par l'État.

Nos organisations dénoncent également un budget qui dépense plus pour les armées et pour la guerre que pour l'Éducation Nationale.

Partout, dans les écoles et les établissements publics, dans les classes, dans les vies scolaires, dans les services, nous avons besoin de plus de personnels pour assurer un service public de qualité.

Face à ces conditions inacceptables de préparation de la rentrée 2026, nos organisations appellent à une semaine de mobilisation y compris par la **GRÈVE** :

Lundi 30 mars (à l'occasion de la réunion du CSASD)

Rassemblement devant la DSDEN à 13h (23 rue Roland Goumy à Agen)

Mardi 31 mars : journée de grève nationale

Rassemblement place de la préfecture à Agen à 10h30

Un préavis de grève couvre les personnels sur l'ensemble de ces journées ainsi que toutes autres qui pourraient être utiles aux mobilisations. **Pour nos collègues du 1^{er} degré, nous invitons les collègues à envoyer leur déclaration d'intention de grève pour tous les jours jusqu'aux vacances scolaires.**

Attention, pour le 30/03 envoi de la déclaration d'intention de grève le vendredi 27/03 avant 23h59. Pour le 31/03, le samedi 28/03 avant 23h59.

Il est urgent d'exiger :

- l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;
- l'annulation des fermetures de classes ;
- des moyens à la hauteur des besoins pour l'enseignement public ;
- la création de postes de remplaçant·es pour une continuité effective du service public ;
- la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier·ères, psychologues scolaires, assistant·es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs, ATSEM, personnels médico-sociaux ;
- un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH ;
- la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire ;
- que l'argent public bénéficie à l'enseignement public.